

Les brèves !

MARDI, 3 JUILLET 2018

- > Consultation du MSSS
- > Engagez-vous pour le communautaire
- > Investissements en SSS
- > Enquête CSMO-ESAC
- > Indexation des organismes en défense collectives des droits
- > Renouvellement cotisation
- > Fermeture estivale de la TROC

CONSULTATION DU MSSS | BROCHURE PSOC

Nous n'avons encore aucune nouvelle du lancement de la consultation des Orientations ministérielles. Selon nos informations, le document de consultation est en attente d'approbation du «politique». Le projet du MSSS à l'effet de lancer la consultation cet été est toujours dans l'air, mais plus les jours passent, plus cet objectif semble improbable...

ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

Vous avez reçu le dernier bulletin de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. Prenez le temps de prendre connaissance du plan d'action régional et réservez votre 20 septembre pour notre action régionale de visibilité qui aura lieu à Rimouski !

INVESTISSEMENT EN SSS

Lors de l'étude des crédits budgétaires 2018-2019, la ministre Lucie Charlebois a confirmé des investissements de 17M\$ récurrents dans le PSOC à compter de 2018-

2019. Ces investissements s'ajoutent au 10M\$ récurrent reçus l'année dernière.

Nathalie Bélanger, responsable PSOC au CISSS, nous a confirmé ne pas encore avoir reçu l'information concernant le montant de la répartition de cette enveloppe financière pour notre région. Nous sommes donc en attente du montant que le Bas-Saint-Laurent recevra.

Nous avons toutefois réitéré auprès de Mme Bélanger la volonté de la TROC à l'effet que le CISSS applique de nouveau les critères de répartition établis dans notre cadre de référence. Mme Bélanger abonde en ce sens, et l'équipe de la TROC la rencontrera une fois le montant connu pour notre région. La TROC s'assurera que les principes convenus entre les organismes communautaires et le CISSS du Bas-Saint-Laurent soient respectés.

ENQUÊTE CSMO-ESAC

Les TROC et ROC, via la Coalition des TROC, collaborent avec le CSMO-ESAC pour mettre en place une enquête sur les conditions salariales dans le secteur de l'action communautaire. L'objectif est de documenter la réalité du marché du travail au sein des organismes communautaires et de faire connaître un portrait réel de la situation. Cette enquête est différente de l'enquête REPÈRES du CSMO-ESAC en ce sens qu'elle s'applique uniquement au secteur de l'action communautaire et non pas aussi au secteur de l'économie sociale. Ces données seront donc plus utiles et plus fidèles à la réalité des organismes communautaires.

Dans la société québécoise, l'apport du secteur d'activités communautaire en termes de création d'emplois ou de contribution économique est souvent négligé. Dans nos revendications financières auprès des bailleurs de fond, nous nous buttons à une méconnaissance de la part de certains interlocuteurs et à un manque de données pour étayer nos demandes.

Par ailleurs, bien que les organismes communautaires offrent des centaines d'heures de bénévolat, ce qui apporte une contribution inestimable aux communautés, ils sont aussi des employeurs qui doivent assumer leurs responsabilités et offrir des conditions de travail décentes et viables pour leurs employéEs. Il est souhaitable que leur quête de justice sociale et leurs valeurs d'équité se reflètent dans la gestion des ressources humaines. Hélas, ils n'en n'ont pas toujours les moyens et les conditions de travail restent souvent difficiles pour les employéEs du mouvement communautaire, en grande majorité des femmes. La hausse des besoins et le manque de financement n'y sont pas étrangers.

Pour participer à cette enquête, vous recevrez un lien personnel qui vous permettra de retourner à plusieurs reprises dans le questionnaire sans perdre les informations déjà inscrites.

La date limite de participation est le 31 octobre 2018.

Sept (7) rappels seront faits d'ici là par le CSMO-ESAC afin de s'assurer d'avoir un excellent taux de participation. Toutefois, il y a uniquement ceux et celles qui n'ont pas complété le questionnaire qui seront relancés lors des rappels. Une fois le questionnaire rempli, plus de rappels !

La TROC du Bas-Saint-Laurent vous invite fortement à y répondre! Car en plus de permettre d'obtenir un portrait national fort, l'enquête fournira aussi des données spécifiques à notre région. Plus vous serez nombreux et nombreuses à participer, plus nous aurons des données régionales intéressantes et qui seront utiles pour bien vous représenter !

INDEXATION DES ORGANISMES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Bonne nouvelle! Le gouvernement du Québec a annoncé, le 18 juin dernier, un investissement de 50,7 M\$ pour rehausser graduellement d'ici 2022-2023 le financement des organismes communautaires qui

contribuent, par leurs actions, à défendre les droits sociaux et économiques des Québécoises et des Québécois. Dès 2018-2019, le financement accordé à ces organismes sera augmenté de 12,7 %. Suivra ensuite une indexation annuelle de 1 % d'ici 2023. C'est un bon petit coup de pouce pour ces organismes qui font avancer le respect des droits sociaux au Québec!

RENOUVELLEMENT COTISATION

Vos avis de renouvellement de cotisation vous ont été envoyés par courriel le 5 avril. La date limite pour le renouvellement de votre adhésion à la TROC est le 30 septembre.

FERMETURE ESTIVALE DE LA TROC

L'équipe de la TROC prendra congé du 9 juillet au 18 août inclusivement. Nous nous retrouverons le lundi 20 août!

Nous constatons à quel point cette année a été exigeante pour bon nombre d'entre nous. On se souhaite donc du repos, de la légèreté et de la joie.



Bon été à tout le monde!